

Le M é m o du t r i

2023



Belle-île
en-mer

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

CITEO

Tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} janvier 2023



Tous les emballages en plastique



+ Les petits nouveaux



Tous les pots, barquettes, films et sacs en plastiques



Tous les emballages en carton



Tous les emballages en métal



Déposez TOUS vos emballages dans les bacs et bornes jaunes en vrac sans sac et sans les imbriquer les uns avec les autres.

 L'eau est précieuse, inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Un doute ou une question sur un déchet ?
Rendez-vous sur www.triercestdonner.fr



Téléchargez
l'appli Guide du tri



L'appli qui vous facilite le tri au quotidien
Téléchargez sur
 Google Play
 l'App Store

Verre

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

 Recyclé à l'infini



Tous les emballages en verre. **Vaisselle, miroirs et vitres interdits** → ordures ménagères ou déchèterie

Papiers

Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales et les couvertures plastifiées.

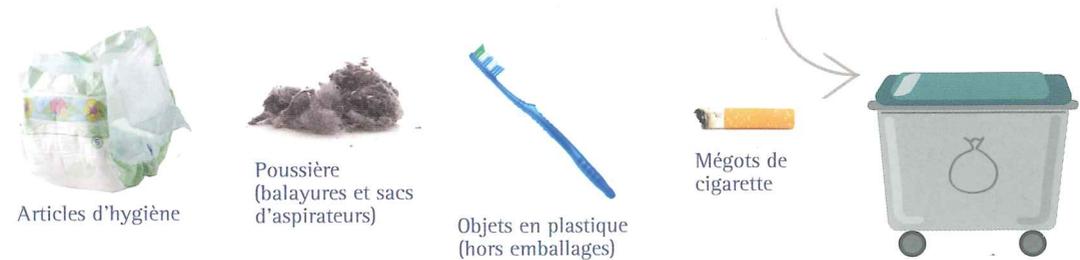
 Recyclés jusqu'à 5 fois



Tous les papiers. **Papier peint et photos ont reçu un traitement chimique** → ordures ménagères ou déchèterie

Ordures ménagères

 Enfouies à Belle-Île



Articles d'hygiène

Poussière
(balayures et sacs
d'aspirateurs)

Objets en plastique
(hors emballages)

Mégots de
cigarette

Biodéchets

1 personne = 70 kg
de biodéchets alimentaires / an
Soit 8 kg de compost

 Compostés dans votre
composteur domestique



Déchets de jardin

Épluchures de fruits
et légumes et restes
alimentaires

Essuie-tout,
serviettes et
mouchoirs en papier

Marc de café
et filtres,
sachets de thé

Déchèterie

i Recyclés, valorisés énergétiquement ou enfouis sur le continent



Déchets dangereux : produits chimiques (peintures, solvants, vernis...), piles*, batteries, ampoules et néons*, cartouches d'encre*, huiles minérales, radiographies...
* Ou à rapporter en points de vente



Déchets électriques : petits appareils*, électroménager...



Mobilier : meubles, matelas, sommiers, couettes et oreillers...



Autres déchets : cartons, tout-venant, bois, ferrailles, gravats, pneus, extincteurs, articles de sports et loisirs, jouets**, articles de jardinage et bricolage**
** Déploiement en cours

Dans la limite de 2m³ par jour par usager → facturation au-delà de ce seuil

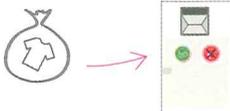
▲ Déchets non acceptés à la déchèterie : médicaments, déchets d'activité de soins à risque infectieux, bouteilles de gaz, fusées de détresse → reprise en magasin ou fournisseur
Amiante → se rapprocher d'un professionnel habilité

Textiles, linges et chaussures



1. Dépôt des articles propres et secs dans un SAC fermé de 30L dans les bornes TLC

⚠ Chaussures liées par paire



2. Collecte et tri par les salariés et bénévoles de l'association Valorise



30%

3. Revente à prix solidaire au Chtal



3. Envoi à Retritex à Pontivy pour tri en vue de réemploi ou recyclage

70%



Pour les textiles, linges et chaussures en bon état, privilégiez le dépôt directement au Chtal
Plus d'informations sur le recyclage des TLC sur www.refashion.fr

Prévention des déchets



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Pourquoi réduire nos déchets ?

Nous pouvons tous agir au quotidien par nos choix de consommation et nos pratiques. Chaque année à Belle-Île, 2200 tonnes d'ordures ménagères sont enfouies, l'équivalent d'une piscine olympique.

Pourtant, 3/4 de ces déchets pourraient être évités par le tri et le recyclage, le compostage, l'abandon du jetable au profit du réutilisable.

Tendre vers le zéro déchet

Réduire, c'est consommer de manière responsable en pensant aux impacts environnementaux et sociétaux de ses achats

Réutiliser, c'est économiser les ressources mais aussi son argent. Investir dans des objets de qualité et réparer pour prolonger la vie des objets et éviter le gaspillage

Recycler, c'est trier les emballages, les papiers, le verre, composter ses biodéchets, aller à la déchèterie pour tous les autres déchets.

La communauté de communes met gratuitement à disposition :

Informations et réservations sur www.ccbi.fr ou au 02 97 31 83 04



Composteurs de 400L +
1h de formation



Lombricomposteurs
et vers de terre



Couches lavables



Gobelets réutilisables

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) est la facture déchets que vous recevez deux fois par an. Elle permet de financer le service déchets de la communauté de communes : collecte des bacs et bornes, fonctionnement du centre d'enfouissement et de la déchèterie de Stang Huète, transport et traitement de l'ensemble des déchets issus des collectes et de la déchèterie.

Ses tarifs sont fixés tous les ans par le conseil communautaire et varient en fonction de la composition et nature des foyers.

Un changement de votre situation ?

Déclarez tout changement via les formulaires sur www.ccbi.fr

Réemploi

Une seconde vie sur l'île

Meubles, jouets,
articles de sports et
loisirs, jardinage,
bricolage, vêtements,
chaussures, linge de
maison, livres,
bibelots, vélos...

VAL
OR
ISE

LE
CHTAL

Déposez les objets en bon état directement à la ressourcerie, sur les heures d'ouverture du dépôt (*voir infos pratiques*). Ils seront revendus à prix solidaires au Chtal afin d'avoir une seconde vie sur l'île.

⚠ L'accès au conteneur réemploi de la déchèterie se fait uniquement lors des permanences de Valorise tous les lundis de 14h à 17h.

